



300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 2955 - LUNDI 3 JUILLET 2017

## SANCTIONS AMÉRICAINES ET EUROPÉENNES

# Les banques congolaises assomment les officiels incriminés



Yves Cuypers exposant devant son auditoire

C'est le président de l'Association congolaise des banques (ACB), Yves Cuypers, qui est également administrateur directeur général de la Banque commerciale du Congo qui l'a révélé ce week-end à la presse. L'ACB qu'il préside a, en effet, décidé de geler, elle aussi, les comptes bancaires en dollars de toutes les personnes physiques et morales ayant écopé des sanctions américaines et européennes. Les banques congolaises disent appliquer les directives de l'agence américaine chargée du planning et de l'exécution des sanctions américaines, l'Office of Foreign Assets Control (Ofac). En cas de sanctions du fait de la détention et de l'utilisation du dollar américain, elles s'exécutent « immédiatement » et transmettent le rapport dans les dix jours à l'Ofac, a indiqué le président de l'ACB.

Page 4

## PANIQUE AU DISTRICT DE LA FUNA

# L'ombre de Mwanda Nsemi a plané sur le quartier Matongé

L'attaque quoique non revendiquée de la maison communale et du commissariat urbain de Funa perpétrée le 29 juin est attribuée aux adeptes de la secte mystique politico-religieuse Bundu dia Mayala (BDM).

Toutefois, la riposte des éléments de la police trouvés sur les lieux était énergique. Dans la foulée, trois assaillants ont été maîtrisés et soumis à l'interroga-

toire. Profitant de la débâcle occasionnée par cette attaque inattendue, des personnes détenues au cachot du commissariat de la police ont pris les larges, à en croire certains témoins.

Le bilan encore provisoire de ces affrontements fait état d'un mort parmi les assaillants et plusieurs blessés dont quatre dans les rangs des forces de l'ordre.

Page x



## 57<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

# Sans discours présidentiel ni défilé des forces vives !



La veille, dans un court communiqué, le président Joseph Kabila qui n'a pu s'adresser au peuple congolais selon le rituel, avait toutefois invité la population congolaise à célébrer cet anniversaire « dans le calme et la méditation ». Le traditionnel défilé du 30 juin a, de ce fait, été annulé et aucune raison officielle n'a été avancé pour justifier cette décision qui, selon certaines indiscretions, serait d'ordre sécuritaire. Une déception toutefois pour de nombreux compatriotes qui attendaient que le chef de l'État s'exprime clairement sur certains dossiers-clés tels que le Grand Kasai, la résurgence des violences dans le Nord-Kivu ou encore sur la tenue de la présidentielle d'ici la fin de l'année, comme convenu dans l'Accord de la Saint-Sylvestre signé le 31 décembre sous l'égide de l'Église catholique.

Page 5

## MINES

# Doper la production grâce à Internet

L'innovation numérique devrait jouer un rôle plus important dans la transformation du secteur minier congolais. L'utilisation de la grande toile a facilité la connectivité entre les sièges des groupes miniers et les sites situés généralement dans des zones éloignées ou difficiles d'accès. Les groupes miniers opérant actuellement en Afrique n'ont pas arrêté d'accorder une attention particulière au développement de la technologie numérique.

Selon IWayAfrica, un fournisseur des solutions convergentes des Tics, il faut s'attendre à une petite révolution numérique qui stimulera la croissance et la concurrence dans les mines congolaises au cours des prochaines années. Tous les indicateurs confirment une réelle volonté des opérateurs miniers de faire du numérique le principal facteur différenciateur.

Page 2

## MINES

## Doper la production grâce à Internet

**L'utilisation de la grande toile a facilité la connectivité entre les sièges des groupes miniers et les sites situés généralement dans des zones éloignées ou difficiles d'accès.**

Les 25 groupes miniers opérant actuellement en Afrique n'ont pas arrêté d'accorder une attention particulière au développement de la technologie numérique. Selon IWayAfrica, un fournisseur des solutions convergentes des Tics, il faut s'attendre à une petite révolution numérique qui stimulera la croissance et la concurrence dans les mines congolaises au cours des prochaines années.

L'innovation numérique devrait jouer un rôle plus important dans la transformation du secteur minier congolais. Le fournisseur IWayAfrica en est convaincu. En effet, tous les indicateurs confirment une réelle volonté des opérateurs miniers de faire du numérique le principal facteur différenciateur. Au-delà de la présence des 25 groupes miniers en Afrique, l'on note une participation croissante de la région dans la production mondiale du cobalt, du cuivre, du diamant, du tantale, de l'étain et de l'or. En dépit d'un contexte économique mondial plus morose, il est clair que l'exploitation minière africaine reste la principale source des recettes d'exportation de la région. Comme IWayAfrica le soutient, il est fondamental de faire profiter davantage la région à une connectivité fiable et omniprésente dans le secteur minier. « Les exigences liées à la connectivité vont au-delà de lier tout simplement un site éloigné à un siège régional et mondial », martèle son directeur général, Ali Bofulo.

En RDC, une tendance se dessine pour lancer un débat sur l'apport des Tics dans plusieurs domaines liés à l'activité minière, notamment le suivi en temps réel, les systèmes de santé et de sécurité, les services de sécurité, le dédouanement en ligne et l'accès aux applications. Le pays doit aborder à fond la question de la connectivité pour engager le secteur minier dans une nouvelle dimension. « L'Internet des objets, parmi d'autres technologies numériques, a commencé à stimuler les rapports d'automatisation et des systèmes pour une gestion de la performance et des rendements. Tout cela exige une réelle connectivité dans des régions éloignées pour réussir ». Ali Bofulo estime que la recherche d'une productivité améliorée explique la volonté des acteurs miniers de mettre en œuvre des systèmes automatisés de plus en plus sophistiqués. Il faut également promouvoir une meilleure intégration informatique par l'industrie minière.

Dans l'espace minier africain, il faudra s'habituer avec quatre lettres : JOLA. Il s'agit d'un service satellite disponible à travers l'Afrique subsaharienne via les partenaires autorisés d'IWay Africa. Son objectif est d'offrir l'accès à la couverture la plus grande partout dans la région avec l'offre de service le plus bas. Aujourd'hui, l'on constate effectivement que le marché est en train de changer en réaction à l'évolution du paysage minier. IWayAfrica, conjointement avec la société mère, en a profité pour lancer le centre de communication par satellite en Afrique du Sud qui s'active justement sur le terrain pour faire fonctionner ce nouveau service satellite Ku-Band pan-régional, JOLA. L'idée est d'arriver à donner le coup de pouce technologique nécessaire pour une exploitation minière concurrentielle et innovante.

**Laurent Essolomwa**

## AFFAIRES FONCIÈRES

## Les détenteurs des titres immobiliers invités à se mettre en ordre

**Pour le ministre chargé de ce secteur, Me Lumeya-dhu-Maleghi, faute par eux de s'exécuter dans le délai réglementaire, leurs concessions feront l'objet de la procédure de déchéance des droits et seront, par conséquent, reprises dans le domaine privé de l'État.**

Le ministère des Affaires foncières, Me Lumeya-dhu-Maleghi, a rappelé à tous les détenteurs

les de se mettre en ordre. C'était à l'occasion du lancement, le 28 juin, de l'opération d'identification et de recouvrement à travers toute l'étendue de la RDC.

Dans un communiqué signé à cet effet, dont sa diffusion dans toutes les langues a été faite pendant un mois, Me Lumeya enjoint toutes les personnes concernées, tant physiques que morales, à se présenter devant le conservateur des titres immobiliers de

ront l'objet de la procédure de déchéance des droits, conformément à l'article 119 de la loi dite foncière et, par conséquent, elles seront reprises dans le domaine privé de l'État », a averti le ministre.

Pour régulariser sa situation, tout détenteur des titres immobiliers devra se munir, selon le communiqué du ministre des Affaires foncières, du contrat d'occupation provisoire ou contrat d'emphy-



Me Lumeya-dhu-Maleghi

des titres et contrats d'occupation provisoire ou des concessions emphytéotiques ayant dépassé 25 ans ou en retard de paiement de redevances annuel-

chaque circonscription foncière du ressort pour régulariser leur situation. « Faute par elles de s'exécuter dans le délai réglementaire, ces concessions fe-

teuse ou du certificat d'enregistrement ainsi que des preuves de paiement des redevances et taxes annuelles échues et impayées.

**Lucien Dianzenza**

## ADIAC

Le courrier de Kinshasa, une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni MAssela  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bobe  
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kalonji

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, Avenue du port, immeuble Forescom, 1er niveau, commune de la Gombe - Kinshasa / RDC  
Tél. (+243) 015 166 200

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

## ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordnatrice, Relations publiques :

Adrienne Londole  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto  
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngonzo

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : [imp-bc@adiac-congo.com](mailto:imp-bc@adiac-congo.com)

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi, Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepechesdebrazzaville.com](http://www.lesdepechesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## COMMERCE

# Plus de dix mille entrepreneurs chinois sur le sol africain

**L'estimation est du cabinet de conseil américain, Mc Kinsey, qui traduit de manière claire une véritable percée de la Chine en Afrique. A en croire ce nouveau rapport sur le phénomène chinois en Afrique, aucune étude passée n'a pu révéler exactement l'importance et la diversification de l'implication économique chinoise dans la région.**

Au fil des années, le marché africain est devenu une véritable plaque tournante du « made in china ». Des études se succèdent pour faire état de l'ampleur sans précédent de l'engagement chinois en Afrique. Mais le dernier rapport en date réalisée par le Mc Kinsey apporte bien des révélations sur l'implication économique de l'empire du milieu dans le continent. En fait, il s'appuie sur des études conduites dans huit pays du continent qui génèrent actuellement près des deux tiers du PIB d'Afrique subsaharienne. Un premier chiffre retient d'abord notre attention : plus de 10 000 entreprises chinoises opèrent actuellement en Afrique. En comparant ce chiffre avec les estimations précédentes, l'on constate une hausse d'au moins quatre fois du nombre d'entrepreneurs chinois dans la région. En dépit de la crise, la Chine conserve donc une présence

économique indiscutable dans la région. Mieux, le rapport va plus loin en expliquant que 90 % de ces entreprises chinoises sont des sociétés privées. Selon la répartition produite par Mac Kinsey, le tiers opère dans le secteur manufacturier et le quart dans les services. Par ailleurs, le commerce, la construction et l'immobilier englobent quasiment le cinquième de ces sociétés.

## Retombées

Pour l'Afrique, le bénéfice tiré est important en termes d'apport en capitaux frais et de transferts des compétences managériales et entrepreneuriales. Un partenariat qui contribue bien entendu à la relance de l'économie de la région. Les échanges commerciaux ont grimpé à 20 % au cours de la dernière décennie. Au moins 12 % de la production industrielle africaine, représentant quelque 500 milliards de dollars améri-

cains USD par an sont générés par les entreprises chinoises. Le secteur prédominant est les infrastructures. En effet, le cabinet américain a confirmé que la Chine est le plus grand bailleur de fonds du secteur des infrastructures dans la région. De plus en plus d'ingénieurs chinois sont engagés dans les grands chantiers dont la construction des bâtiments officiels. Mc Kinsey parle globalement de 50 % des parts de marché de l'ingénierie, de l'approvisionnement et de la gestion des constructions. Le cabinet révèle aussi que 1 000 entreprises interrogées ont admis avoir couvert leurs investissements initiaux après moins d'un an d'activités. Une partie estimée au tiers du millier d'entrepreneurs chinois ainsi ciblés a pu réaliser des profits supérieurs à 20 %.

## Perspectives d'avenir

Au moins 74 % des entrepreneurs chinois interrogés se disent optimistes sur les opportunités en Afrique. Autre révélation, contrairement à une croyance généralement admise, la Chine ne fait pas

qu'exporter sa main d'œuvre. Elle a réussi à créer plusieurs millions d'emplois en Afrique, représentant au moins 89 % des employés des entreprises étudiées. La tendance va aller en s'accroissant au cours des prochaines années. Pour autant, les plus grandes faiblesses semblent se concentrer dans certains points épinglés par le cabinet Mc Kinsey. Il y a, par exemple, le fait que seulement 47 % des approvisionnements des entreprises chinoises proviennent des sociétés africaines. Au-delà, 44 % seulement des postes de cadre sont occupés par des Africains. Enfin, il faut également prendre en considération la barrière de la langue et de la culture.

Le cabinet met en bonne place aussi les violations du droit du travail et du droit de l'environnement.

## Expérience de la Chine en RDC

La coopération entre les deux pays renseigne bien de choses. D'abord, les dures tractations pour parvenir à un accord de financement de l'ordre de 6 milliards de dol-

lars américains USD avant de baisser successivement à 3 et finalement à 1,5 milliard, à la suite de la pression soutenue des institutions financières internationales, principalement le FMI et la Banque mondiale. Cette révision à la baisse a remis en question le volume de projets visant principalement les infrastructures en échange des ressources naturelles. Les préfinancements des entreprises chinoises dans le cadre des contrats chinois ont permis d'accompagner la RDC dans la réalisation de plusieurs projets.

On estime d'ailleurs leur nombre à une vingtaine sur l'étendue du territoire national. Par ailleurs, une société minière, la Sicomin, est entrée en jeu dans le cadre de ce partenariat. En outre, grâce à cette collaboration, il y a eu aussi la création d'un cabinet d'ingénierie spécialisé piloté par les ingénieurs congolais, l'Agence congolaise des grands travaux. Même au niveau de la main d'œuvre et de la sous-traitance congolaise, le programme a pu marquer des points.

**Laurent Essolomwa**

## INSÉCURITÉ À KINSHASA

# La maison communale et le commissariat urbain de Funa attaqués en pleine journée

**L'attaque non revendiquée est attribuée cependant aux adeptes de la secte mystique politico-religieuse Bundu dia Mayala (BDM).**

Le quartier Matongé, au centre de Kinshasa, connu pour son attractivité et son ambiance légendaire a été jeudi dernier le théâtre d'une scène d'affrontement entre les forces de l'ordre et une bande d'assaillants ayant fait irruption à la maison communale et à l'état-major du commissariat urbain de Funa de la Police nationale congolaise (PNC). Les deux structures qui partagent un même périmètre ont été la cible d'une attaque visiblement planifiée menée par un « groupe de bandits munis d'armes blanches et d'armes à feu » selon la description faite par le vice-ministre de l'Intérieur, Basile Olongo. Alors que tout baignait dans l'huile dans ce quartier populaire où chacun vaquait librement à ses occupations, la quiétude des habitants a été soudainement estompée par des tirs nourris provenant du commissariat de police, les-

quels tirs ont mis sens-dessous les commerçants qui opèrent dans ce coin de la capitale. Durant près de trente minutes, les balles ont sifflé dans tous les sens obligeant la population à se réfugier dans les terrasses ou boutiques disponibles. Arborant des bandeaux noués autour de la tête, la horde d'inciviques ayant

investi les lieux avaient visiblement reçu la consigne de libérer les détenus du cachot du district et tout mettre à feu à sang au nom d'un idéal dont ils étaient seuls à en connaître la nature.

La riposte des éléments de la police trouvés sur les lieux était énergique. Dans la foulée, trois assaillants seront

maîtrisés et soumis à l'interrogatoire. Profitant de la débâcle générale occasionnée par cette attaque, des personnes détenues au commissariat de la police de Kalamu ont pris la poudre d'escampette, à en croire certains témoins. « Heureusement que nous avons des policiers formés et des gens qui aiment

le Congo et qui sont prêts à donner leurs vies pour le Congo. Ils ont pu maîtriser une fois de plus ces assaillants », s'est réjoui le vice-ministre Basile Olongo.

Le bilan encore provisoire de ces affrontements fait état d'un mort parmi les assaillants et plusieurs blessés dont quatre dans les rangs des forces de l'ordre.

L'attaque non revendiquée est attribuée cependant aux adeptes de la secte mystique politico-religieuse BDM au regard de leur mode opératoire et surtout de la physionomie des assaillants, tous hystériques, bandeaux rouges autour de la tête, munis pour la plupart d'armes blanches et scandant des slogans sur fond des pratiques supposées les rendre invulnérables.

Ces attaques des commissariats et prisons sont fréquentes depuis près de deux mois en RDC, pays qui traverse une crise politique aggravée par le maintien au pouvoir du président Joseph Kabila.

**Alain Diasso**



## BANQUES

# L'ACB assomme les officiels incriminés

**Les banques congolaises disent appliquer les directives de l'agence américaine en charge du planning et de l'exécution des sanctions américaines, l'Office of Foreign Assets Control (Ofac).**

On n'a pas encore fini avec le dossier des officiels congolais sanctionnés concomitamment par les États-Unis d'Amérique et par l'Union européenne pour leur rôle supposé dans les restrictions des libertés et la répression de l'opposition en RDC. L'affaire vient de prendre une nouvelle tour-

européenne. C'est le président de l'Association congolaise des banques (ACB), Yves Cuypers, qui est également administrateur directeur général de la Banque commerciale du Congo qui l'a révélé ce week-end à la presse.

D'après ce banquier, les banques congolaises sont obligées de respecter les règles « Anti-Money Laundering and terrorism Financing » (AMLFT) pour les sauvegarder contre les risques qui peuvent découler de la non-observance des principes y afférents. En fait, les banques congolaises sont tenues d'accompagner

découlerait d'un refus. Yves Cuypers a déclaré que les banques congolaises appliquent les directives de l'agence américaine chargée du planning et de l'exécution des sanctions américaines, l'Ofac. Et en cas de sanctions du fait de la détention et de l'utilisation du dollar américain, les banques congolaises s'exécutent « immédiatement » et transmettent le rapport dans les dix jours à l'Ofac.

Aucune banque ne peut courir le risque de ne pas respecter les directives américaines, a-t-il fait savoir. Et d'ajouter : « En cas de non-application des sanctions, la banque s'expose ni plus ni moins à perdre la faculté de réaliser ses opérations commerciales en USD en perdant son correspondant ou ses correspondants. Elle serait alors elle-même reprise sur la liste des sanctions. Ceci équivaudrait à une incapacité d'opérer et la placerait dans une situation critique. Nous ne pouvons et nous ne courons pas un tel risque ». Et Yves Cuypers d'expliquer que cette mesure n'avait rien à avoir avec les rumeurs ayant circulé dernièrement sur les réseaux sociaux, selon lesquelles la Réserve fédérale américaine aurait appelé les banques européennes à l'arrêt des transactions en dollars américains avec les banques congolaises.

**Alain Diasso**

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

# Présentation d'un projet de construction d'une nouvelle cité au Haut-Katanga

**Le ministre de l'Aménagement du territoire et Rénovation de la ville, Félix Kabange Numbi Mukwampa, a été informé de l'existence de ce projet au cours d'une réunion qu'il a présidée le 29 juin dans son cabinet de travail.**

La maquette du projet de construire une nouvelle ville dans la province du Haut Katanga à Likasi, piloté totalement par les Congolais, a été présentée au ministre Félix Kabange Numbi dans une vidéo d'une dizaine de minutes. Selon le DG de City of David projet development, David Kawel, son entreprise s'inscrit dans la droite ligne de la matérialisation de la révolution de la modernité prônée par le chef de l'Etat. C'est dans ce cadre que City of David s'est fixé comme mission de faire la promotion immobilière, l'aménagement et la planification des villes afin d'offrir aux Congolais un habitat de qualité répondant aux normes, une stabilité sociale, un environnement serein et des services de prestation moderne. La matérialisation de ce projet, comme l'explique son promoteur, permettra de créer non seulement une classe moyenne mais aussi de construire une université pour la sécurité alimentaire.

Etendue sur une durée de 20 à 25 ans, le projet City of David compte construire quatre-vingt-dix mille logements. La première phase vise la construction de dix mille logements. Et le coût varie

selon le type de logement dans la fourchette comprise entre dix mille et cinq cent mille dollars américains. Le projet City of David cible toute personne ambitieuse et capable de prendre une décision, ayant un revenu mensuel et la possibilité de louer un appartement ou une maison. « On essaye de voir dans la mesure du possible comment faire participer tout Congolais à ce projet. Tout Congolais qui est capable de se payer un loyer même à 150 ou 250\$, c'est déjà un pouvoir que quelqu'un peut avoir un logement. Le projet créera aussi un parc industriel, il y aura beaucoup d'emplois qui seront créés pour résoudre la pauvreté et donner une capacité financière à toutes les personnes qui peuvent s'octroyer une maison », explique David Kawel.

Projet ambitieux certainement, mais quelles sont les garanties pour sa matérialisation ? À cette préoccupation, David Kawel est confiant : « Les garanties que nous avons pour matérialiser ce projet sont de trois ordres, à savoir l'accompagnement du gouvernement ; des financements divers et la force et la volonté des Congolais qui se sont mis ensemble pour monter ce projet ». Au terme de cette réunion, le ministre de l'Aménagement du territoire et Rénovation de la ville a promis d'accompagner ce projet tout en formulant certaines recommandations à prendre en compte dans la réalisation dudit projet.

**Aline Nzuzi**



Yves Cuypers exposant devant son auditoire

nure avec l'implication, cette fois-ci, des banques congolaises qui ont fait chorus sur cette décision en se décidant de geler, elles aussi, les comptes bancaires en dollars de toutes les personnes physiques et morales ayant écopé des sanctions américaines et

lesdites sanctions (gel des avoirs et l'interdiction des visas) prises depuis 2016 à l'encontre d'une vingtaine des personnalités congolaises exerçant tant dans les institutions étatiques que dans l'armée et la police pour éviter de subir l'onde de choc qui

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés



\* CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ  
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
[regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)



## JUSTICE

# Le parquet retire l'autorisation de sortie à l'opposant Katumbi

**Le parquet général de la République démocratique du Congo a retiré à l'opposant Moïse Katumbi l'autorisation d'expatriation qui lui avait été accordée en mai 2016 pour raison médicale, a-t-on appris jeudi auprès des avocats de l'opposant.**

«Le bureau du procureur général de la République nous a saisis pour nous signifier qu'il a retiré l'autorisation de sortie délivrée à notre client Moïse Katumbi» le 20 mai 2016, a déclaré à l'AFP Me Jean Joseph Mukendi. Selon Me Mukendi, «cette autorisation a été donnée sur le dossier de recrutement de mercenaires» dont est accusé M. Katumbi. Le parquet reproche à M. Katumbi de n'avoir «pas observé le devoir de réserve qui lui a été imposé en ce qui concerne les faits ayant donné lieu à l'instruction du dossier judiciaire» dans cette affaire. «M. Katumbi n'a jamais communiqué sur cette affaire, mais il a réagi sur l'affaire de



Moïse Katumbi

spoliation d'immeuble pour rétablir la vérité», a réagi Me Mukendi, ajoutant que son client «va revenir en RDC, il a toujours voulu revenir». «L'important est d'assurer sa sécurité et d'obtenir la garantie d'un procès équi-

table», a-t-il ajouté.

Moïse Katumbi, 52 ans, est un ancien allié du président Joseph Kabila. Il a rompu avec lui en septembre 2015 et a été choisi un an plus tard comme candidat à la présidentielle par d'anciens soutiens de Ka-

bila, passés à l'opposition. Autorisé à se rendre à l'étranger pour subir des soins médicaux depuis mai 2016, M. Katumbi a été depuis condamné en RDC à trois ans de prison pour une affaire immobilière. Il est allé en appel contre cette dé-

cision, dénonçant un procès «politique».

M. Katumbi a, par ailleurs, porté plainte le 2 juin auprès du comité des droits de l'Homme de l'ONU à Genève contre le gouvernement de Kinshasa qu'il soupçonne de vouloir l'empêcher de se présenter à l'élection présidentielle, théoriquement prévue avant la fin de l'année. L'institution onusienne a accusé réception de sa plainte dans une lettre datée du 13 juin où elle demande à l'État congolais de «prendre toutes les mesures nécessaires en vue d'assurer» que M. Katumbi «puisse rentrer en République démocratique du Congo et puisse participer, librement et en toute sécurité, en tant que candidat, à l'élection présidentielle». Âgé de 46 ans, M. Kabila est au pouvoir depuis 2001, son mandat a échoué le 20 décembre 2016. La Constitution lui interdit de se représenter alors que le pays traverse une crise politique profonde.

AFP

## RDC

## Quatre localités sous contrôle de miliciens dans l'Est

**Quatre localités congolaises ont été prises par des miliciens après deux jours d'affrontements avec l'armée dans la province du Sud-Kivu, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), a-t-on appris vendredi de sources concordantes.**

«Des combats en armes lourdes et légères opposent depuis hier les Fardc (Forces armées de la RDC) aux Maï-Maï Yakutumba» dans le territoire de Fizi, dans le sud de la province du Sud-Kivu, a déclaré à l'AFP le capitaine Dieudonné Kasereka, un porte-parole de l'armée dans la région. «Les militaires ont été surpris à Lulimba et Misisi par l'attaque de ces Maï-Maï hier (jeudi) matin. Nous avons fait un repris stratégique», a-t-il ajouté. «Ce matin (vendredi), l'ennemi nous a poursuivis là où nous nous organisons. Nous avons également décroché à Lubondja et Iseke qui sont passés aussi sous contrôle des rebelles», a-t-il expliqué. Tout en évoquant «des morts», l'officier a refusé de donner dans l'immédiat le bilan humain de ces combats. «Les localités de Lulimba, Misisi, Lubondja, Iseke sont sous contrôle des Maï-Maï Yakutumba», a confirmé à l'AFP Aimée-Violette Nzeyimana, administrateur adjoint de Fizi où sont situées les quatre entités. Les Maï-Maï sont des «groupes d'autodéfense» constitués sur une base essentiellement ethnique. Pratiquement dépourvu d'infrastructures, le territoire de Fizi est une zone traditionnellement hostile au pouvoir de Kinshasa. Il a abrité pendant longtemps le maquis de Laurent-Désiré Kabila, tombeau en 1997 du dictateur Mobutu Sese Seko et père de l'actuel président Joseph Kabila. Aujourd'hui, cette zone, où sont situées de nombreuses mines d'or, est le repaire des Maï-Maï Yakutumba, du nom d'un ancien officier de l'armée régulière qui s'est proclamé «général» et affirme vouloir chasser M. Kabila du pouvoir. Certains experts soulignent de leur côté que cet ex-officier se contente surtout de contrôler divers trafics avec la Tanzanie à travers le lac Tanganyika, qui sert de frontière naturelle entre ce pays et le Congo. La façade orientale de la RDC, particulièrement les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, est déchirée par des conflits armés, alimentés par des différends ethniques et fonciers depuis plus de vingt ans. Des dizaines de groupes armés nationaux et étrangers s'y affrontent pour le contrôle des ressources minières de la région.

AFP

57<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

## Sans discours présidentiel ni défilé des forces vives !

**La veille, dans un court communiqué, le président Joseph Kabila avait invité la population congolaise à célébrer cet anniversaire «dans le calme et la méditation.»**

Une journée fade et morose que ce 30 juin 2017. Le Congo officiel avait dérogé à son rituel traditionnel de célébrer la fête de l'indépendance avec faste. Mis à part les quelques rares cultes religieux et autres manifestations de faible ampleur organisés à travers le pays, la commémoration des 57 ans d'indépendance n'a pas produit l'effet retentissant qu'on attendait. Les Congolais sont restés terrés chez eux, surtout que les signaux sur le plan sécuritaire n'étaient guère encourageants. Déjà la veille, le commissariat de police de la commune de Kalamu a été attaqué en pleine journée entraînant, selon des sources, l'évasion de quelques détenus du cachot avant que les forces de l'ordre ne s'interposent.

Un fait qui, couplé à l'interdiction d'une conférence citoyenne de la société civile à laquelle devrait participer le lendemain le Dr Denis Mukwege, avait dissuadé de nombreux kinois à ne pas quitter leurs domiciles en ce jour mémorable. «On ne sait jamais. Ça peut péter à tout moment», susurraient de nombreux kinois encore marqués par l'évasion massive des prisonniers à l'ex-prison de Makala la veille du 17 mai, date commémorant la révolution affdélienne ayant renversé le régime Mobutu.

Un message laconique attribué à la présidence de la République lu, la veille, sur les antennes de la radio-télévision nationale et relayé sur les réseaux sociaux a suffi pour rassurer les Congolais sur le fait qu'ils n'avaient rien à attendre en terme de festivités pour commémorer le 57<sup>e</sup> anniversaire de l'accession de leur pays à l'indépendance. Dans ce message, la population congolaise a été exhortée à célébrer cet anniversaire

«dans le calme et la méditation» tout en mettant en exergue l'état de santé du président de la République qui ne lui aurait pas permis d'adresser, comme de coutume, un message à la nation. Le traditionnel défilé du 30 juin a, de ce fait, été annulé et aucune raison officielle n'a été donnée pour justifier cette décision.

Toutefois, d'après certaines sources proches du sérail présidentiel, des «raisons d'ordre sécuritaires» auraient motivé toutes ces mesures tendant à ne pas donner du relief à la commémoration des 57 ans d'indépendance. Une déception toutefois pour de nombreux compatriotes qui attendaient que le chef de l'État s'exprime clairement sur certains dossiers-clés tels que le Grand Kasai, la résurgence des violences dans le Nord-Kivu ou encore sur la tenue de la présidentielle d'ici la fin de l'année, comme convenu dans l'Accord de la Saint-Sylvestre signé le 31 décembre sous l'égide de l'Église catholique.

Alain Diasso

**Vous venez de perdre un être cher et vous souhaitez utiliser notre quotidien pour le faire savoir à vos proches**



**Une équipe de professionnels est à votre disposition**

Tél: +242 05 532 0109

E-mail: [regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr)

84, bd Denis Sassou N'Guesso Immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville



## LÉGISLATIVES 2017

## Romi Oyo donne les raisons de son investiture par le PCT

Initialement candidat indépendant aux élections législatives dans la troisième circonscription de Ouenzé précisément les quartiers 56 et 57, Romi Oyo a finalement été investi comme candidat du Parti congolais du travail (PCT). Il a expliqué à la presse les raisons de ce changement.



Romi Oyo (Adiac)

Selon Romi Oyo, son revirement s'explique par le fait qu'il a toujours accompagné la vision du chef de l'Etat qui est le président du comité central du PCT, même en tant qu'indépendant. « Il m'est donc paru opportun d'accompagner son projet de société en m'impliquant personnellement dans ma circonscription. J'ai été investi par les camarades du PCT au regard de cet engagement pour les populations de Ouenzé », dit-il.

Quant à la question de savoir si ce revirement ne va pas entamer la sensibilité de certains jeunes, Romi Oyo répond. « Non, je ne crois pas. Les jeunes veulent le changement, le vrai changement. Il ne s'agira plus de faire des discours mais de travailler pour le bonheur des populations en les associant au développement de leur quartier. C'est

*l'instruction ferme du président de la République Denis Sassou N'Guesso et je puis vous assurer que tous les camarades investis par le PCT sont déjà en chantier. Il n'y a donc pas de raison objective pour rejeter Romi Oyo parce qu'il a été investi par le PCT ».*

S'agissant des motivations de sa candidature, Romi Oyo explique : « Je crois que personne ne va à l'école avec un objectif de redoubler. Je veux passer à une autre étape de ma carrière politique, avec le soutien des populations de Ouenzé 3 précisément des quartiers 56 et 57. Sans elles je ne suis rien politiquement. J'étais conseiller municipal du même arrondissement grâce à cette population. Je veux être maintenant leur représentant à l'Assemblée nationale. Je pense qu'il est grand temps pour ces populations de construire un futur qui répond vraiment à leurs aspirations avec Romi Oyo. Nous devons par conséquent aller plus loin ensemble ». Il a déclaré que tous les candidats du PCT vont mener la campagne au sein du parti grâce à une feuille de route bien précise et n'iront pas en rang dispersé. Il a invité la population de la troisième circonscription de Ouenzé à faire confiance aux candidats du PCT.

Bruno Okokana

## ELECTIONS LÉGISLATIVES ET LOCALES

## L'UMP prend le départ avec 27 candidats et 22 listes

Le président national de l'Union pour un mouvement populaire (UMP), Digne Elvis Girel Okombi Tsalissan a indiqué le 30 juin à Brazzaville, au cours d'une conférence de presse, que son parti a aligné vingt-sept candidats aux législatives et vingt-deux listes aux locales dans dix départements sur douze que compte le Congo.



Elvis Girel Okombi Tsalissan (au centre) (Adiac)

L'objectif de l'UMP et des partis du Centre, a-t-il déclaré, est de constituer un groupe parlementaire des députés se réclamant du président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Il s'agit, a-t-il renchéri, de bousculer des codes politiques de manière à ce que les extrémistes soient remplacés par des modérés des temps nouveaux. « La construction d'un avenir rassurant pour tous et la recherche des solutions aux problèmes de la cité, du bien-être individuel et collectif des Congolais exige la constitution d'un nouveau consensus qui fasse appel aux nouveaux mécanismes de solidarité. Un avenir qui tient compte de nouvelles règles d'un développement plus adapté à notre contexte économique, social et socio-culturel », a-t-il

précisé.

Digne Elvis Okombi Tsalissan a annoncé que, seuls les partis du Centre sont à mesure de traduire dans les faits le paradigme énoncé ci-dessus. « C'est au Centre qu'il faut construire l'autonomie du citoyen qui est aussi celle de l'individu et du développement de ses capacités. Le Centre a la meilleure réponse à donner pour défendre nos solidarités et dépendances afin de développer notre autonomie qui est loin du chacun pour soi et du chacun pour son camp », a-t-il expliqué.

Abordant le point sur le manque de cohésion au sein de la majorité présidentielle, un journaliste a voulu en savoir plus sur le fait qu'Elvis Okombi Tsalissan est candidat dans la circonscription électorale de

Ngo (Plateaux) avec Auguste Célestin Gongarad Nkoua, président d'une formation politique membre de la majorité présidentielle, le président de l'UMP a simplement indiqué que des combinaisons n'ont pas été bien faites au niveau de cette plateforme politique. Des cas analogues, a-t-il renchéri, sont constatés dans plusieurs circonscriptions électorales sur l'ensemble du territoire national.

« Nous avons pensé, bien avant les consultations électorales, à la réorganisation de cette plateforme politique. Nous avons remis le projet au Parti congolais du travail (PCT), formation locomotive de la majorité présidentielle. Rien n'a été fait. Nous pensons qu'après les élections, nous relancerons ce projet. On tient à le réaliser avec ou sans le PCT », a martelé le président de l'UMP. Il est temps, a-t-il déclaré, de réorienter la politique congolaise comme cela se passe aux Etats-Unis d'Amérique avec l'élection de Donald Trump et en France avec l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron entraînant de facto la déclinaison des partis politiques traditionnels. Le moment est arrivé, a-t-il poursuivi, de construire le Centre politique congolais qui devrait être une véritable force de proposition, de modération, du consensus social et un plateau de solidarité plus constructive. « C'est pourquoi il n'y a pas d'autre choix que de créer en faveur du Centre des conditions d'un avenir gouvernemental et parlementaire pour que la République remporte enfin la bataille sur les extrémismes, les radicalismes et les replis sur soi », a-t-il conclu.

Roger Ngombé

## LE FAIT DU JOUR

## Ils vont encore laisser faire les autres

Une fois de plus, pour les élections législatives et locales du 16 juillet, une partie de l'opposition congolaise sera absente. Comme il y a deux ou trois échéances en arrière, elle a décidé de ne pas concourir, laissant la place à d'autres, alors même que le message qu'elle porte concernant l'amélioration du processus électoral ou de la gouvernance publique gagnerait à être amplifié à l'Assemblée nationale et dans les Conseils municipaux et départementaux si ses élus, minoritaires soient-ils, pouvaient y siéger.

Ce que cette opposition, dans ces prises de position pour le moins radicales, semble perdre de vue le fait que sans tambour ni trompette, le renouvellement de la classe politique est en cours dans le pays. Pour cela, les anciens, nantis d'une longue expérience seraient plutôt mieux inspirés d'accompagner ce processus en soutenant les jeunes qui ambitionnent de prendre la relève. Auquel cas, ils risqueraient d'être

poussés dehors, pacifiquement sans doute mais en apparence irrémédiablement, d'autant que la pression venant de cette couche de la population se fait forte et insistante. Ces jeunes sont en effet à la demande et nombreux d'entre eux commencent à comprendre que se mettre à la remorque d'hommes et de femmes qui dominent la scène nationale depuis temps non prescrit, au point d'en scléroser les arcanes par des débats de personne est du temps perdu.

On voit bien, en effet, que depuis la rude bataille pour le référendum du 25 octobre 2015 suivie de celle de la présidentielle du 20 mars de l'année dernière, quelques jeunes qui étaient aux avant-postes de la contestation regardent ailleurs. Ce n'est pas nécessairement parce qu'ils auraient été « corrompus » par le pouvoir comme on l'a entendu souvent dire, mais certainement faute d'avoir trouvé un terrain d'entente avec ceux qui, anciens par l'âge et par le séjour dans l'arène politique, ne paraissent plus avoir

une lecture renouvelée des enjeux de ces temps-ci. Au contraire, ils se satisfont d'un jeu de com nourri d'invectives qui emballe les médias à sensation.

La question que l'on est en droit de se poser, au regard du repli sur soi de certains acteurs politiques congolais est de savoir quel rapport ont-ils aux changements qui se produisent sous leurs yeux ici et ailleurs ? À la tête de leurs formations politiques depuis un quart de siècle pour la plupart d'entre eux, ils n'envisagent guère d'accorder un peu de place à une moindre alternance interne. Ils semblent d'ailleurs avoir réussi le coup de réduire l'apport de leurs militants à la vie des partis qu'ils commandent à la seule participation de ces derniers aux conférences de presse qu'ils animent de temps en temps, et dans lesquelles, souvent, les « pauvres » journalistes sont chahutés au motif qu'ils poseraient des questions qui les dérangent.

Au sortir des élections législatives

de 2002, l'Union panafricaine pour la démocratie sociale, au pouvoir entre 1992 et 1997, se retrouva dans l'opposition. Avec seulement quatre députés à l'Assemblée nationale, ce parti ne contribua pas moins à l'enrichissement du débat parlementaire au sein de la chambre basse. Mais le bouillant quartet de 2002 parvenait à sortir les membres de la majorité présidentielle de leurs gongs, et réservait au gouvernement le plus chaud des échanges quand celui-ci était interpellé pour une question orale avec débat.

À cette époque, la roue de l'histoire ne s'arrêtant jamais, certains de ceux qui boycottent les présentes élections émergeaient à la majorité ; d'autres évidemment étaient toujours là où ils sont, dans l'opposition extraparlamentaire. Alors qu'hier comme aujourd'hui, ils ont des bonnes idées à partager dans le cadre approprié de l'Assemblée nationale et des conseils locaux.

Gankama N'Siah

## ELECTIONS LÉGISLATIVES ET LOCALES

## Armand Mpourou se présente à Lékana

Le président du Rassemblement de l'opposition congolaise (ROC), Clotaire Mboussa Ellah a présenté le 1er juillet à Brazzaville, le candidat de cette plateforme politique à Lékana dans le département des Plateaux en la personne d'Armand Mpourou président de la Dynamique pour le développement du Congo (DDC).

« Je tiens à présenter devant l'opinion nationale plus particulièrement aux populations du district de Lékana, le candidat du Rassemblement de l'opposition congolaise dans la circonscription unique de Lékana dans le département des Plateaux en la personne de Armand Mpourou,



Armand Mpourou

ou, président de la DDC », a déclaré Clotaire Mboussa Ellah.

« C'est lui que nous pensons, le seul capable de faire renaître l'espoir du district de Lékana, de concilier, rassembler et rassurer les populations. Parce que le président Armand Mpourou a la maîtrise des enjeux politiques, culturels et économiques du moment et il a de l'expérience », a-t-il ajouté.

Le président du ROC a, de ce fait, invité les populations de ce district à ne plus chercher ailleurs mais à faire le bon choix en portant leurs voix sur le candidat du ROC.

Prenant la parole à son tour, le candidat Armand Mpourou a pro-

mis de rassembler tout Lékana, de redonner confiance aux populations de ce district. « Nous voulons faire de Lékana un district exemplaire, nous voulons faire entendre sa voix dans tout le pays », a-t-il fait savoir.

Dans son projet de société esquissé à cette occasion, ce dernier a promis, une fois élu à l'Assemblée nationale, de batailler pour une administration forte et opérationnelle, de contribuer à la réforme totale de l'Etat, notamment la sécurité sociale, gage selon lui du vivre ensemble. Il entend moraliser la vie publique mais surtout réformer le code de la famille qu'il juge dépassé de nos jours.

Jean Jacques Koumba

## Lisa Elvira Kissi entend porter la voix des jeunes de Poto-Poto

Cinquième de la liste des indépendants à l'arrondissement 3 Poto-Poto, Lisa Elvira Hosyane Kissi se présente pour la première aux élections municipales et locales. Un challenge pour cette étudiante en Droit.



La candidate n'est autre que la secrétaire générale adjointe de l'Union libre des élèves et étudiants du Congo. Elle s'est toujours intéressée à la politique, mais n'a jamais intégré un parti politique traditionnel. Dans un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville, elle se dit déterminée. « J'ai beaucoup lu, avec l'envie de me forger ma propre opinion, indépendamment des influences de ma famille, de mes amis, de mon entourage... Et me fondant sur la nouvelle Constitution de mon pays, j'ai senti que l'heure a sonné, mais aucun des partis existants ne me donne envie de le rejoindre », déclare l'étudiante en 2ème année de licence en droit à l'Université Marien-Ngouabi.

Sans grand moyen, la jeune candidate tente autant que faire se peut de mener à bien sa campagne électorale. Lisa Elvira Kissi éprouve tout de même un grand plaisir à aller à la rencontre des électeurs de Poto-Poto.

« Ce n'est pas facile tous les jours! Je me lève pour aller tracter sur les places publiques, pour coller mes affiches un peu partout. En parallèle je dois gérer ma page Facebook pour faire parler de moi au maximum et de mon projet sur les réseaux sociaux. Et puis les réactions ne sont pas toujours très encourageantes », a-t-elle confié.

Quant à la question sur son jeune âge et les études, la réponse de la candidate est rassurante. « La nouvelle Constitution congolaise du 25 octobre 2015 accorde une place de choix à toutes les couches constitutives de la société congolaise. Elle permet à la jeunesse d'exprimer son engagement et sa responsabilité politique », a-t-elle martelé.

Fiacre Kombo

## Le Rassemblement citoyen dénonce les actes de vandalisme à Mbandza Ndounga

Dans un communiqué de presse, le comité du Rassemblement citoyen (RC) de Mbandza-Ndounga (Pool) exprime sa vive indignation et sa profonde consternation devant les actes barbares commis dans les villages de ce district, par un groupe ninja à la solde d'hommes politiques, qui ne rêvent que de l'annulation des prochaines élections.

En effet, le 29 juin dernier, un groupe d'une cinquantaine de ninjas a ouvert le feu sur un cortège funèbre, à hauteur du village Moutampa 2 blessant grièvement au cou et à la hanche, le chauffeur du corbillard.

Après avoir dépouillé les

membres de la famille éprouvée de leurs biens (argent, téléphones portables et vivres), ils ont promis de semer l'insécurité sur cette route.

Depuis le 30 juin, ce groupe ninja sème la terreur dans les villages du district, comme il vient de le faire à Louyakou, Moukouono, Matsoula, Mbonza 2 et Kimpanzou 1, ravissant téléphones portables, argent, vivres et objet divers, et incendiant les maisons des chefs et secrétaires de villages. Ces bandits armés ont demandé aux populations de rentrer à Brazzaville, pour qu'il n'y ait pas d'élection à Mbandza-Ndounga. Dans la peur et la désolation, les populations passent actuellement

les nuits dans la forêt.

Le comité RC de Mbandza-Ndounga condamne, avec la dernière énergie, ces actes barbares des temps révolus.

Il demande au gouvernement de tout mettre en œuvre, pour combattre ce banditisme armé, manipulé depuis Brazzaville aux fins d'obtenir l'annulation des élections.

Par ailleurs, le même comité soutient le président de la République, Denis Sassou N'Guesso et le gouvernement, dans leurs efforts inlassables de garantir un déroulement apaisé des élections sur toute l'étendue du territoire national.

Roger Ngombé

## Le PCT exhorte ses candidats à plus de responsabilité

Le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Ngolo a procédé le 1er juillet à Brazzaville au lancement officiel de la campagne électorale pour les élections législatives et locales du 16 juillet.

Dans son discours de circonstance, Pierre Ngolo a présenté aux candidats et aux autres cadres du parti le contexte dans lequel se tiennent ces élections, marqué par la crise économique et financière mondiale ayant contraint, selon lui, quelques pays africains à reporter leurs consultations électorales.

De ce fait, a-t-il déclaré, le PCT a l'obligation d'offrir au président de la République, Denis Sassou N'Guesso une majorité confortable à l'Assemblée nationale et dans les conseils locaux en élisant massivement ses candidats ; en vue de lui permettre la mise en œuvre de son programme de société sur la base duquel il a été élu. Car, a-t-il renchéri, la cohabitation n'est pas toujours aisée dans la plupart des cas.

Le secrétaire général du PCT a appelé en outre les membres et cadres du parti à plus de mobilisation et de responsabilité pour, a-t-il ajouté, une victoire écrasante le 16 juillet. Aux candidats, il leur a demandé de mesurer le poids de la responsabilité qui leur incombe.

Prenant la parole pour le compte des femmes du PCT, Ghislaine Patricia Oba Apounou a pris l'engagement de soutenir leurs candidats.

Même son de cloche à la Force montante congolaise qui s'est dit déterminée à amener le PCT à la victoire. Borel Noël Okandza qui a lu le message des jeunes du PCT a appelé ses amis à barrer la voie à tous les démons du mal.

R.Ng.

# EY Congo

## RAPPEL FORMATION OHADA A L'HOTEL RADISSON BLU BZV

Les Mardi 04 juillet et Mercredi 05 juillet 2017

### Sur le Nouvel Acte Uniforme de l'OHADA révisé relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière

- Comprendre les réformes introduites dans l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information ;
- Se familiariser avec les nouvelles dispositions comptables ;
- Préparer le passage au SYSCOHADA révisé à la date du 01<sup>er</sup> janvier 2018 ;
- Etablir et présenter des états financiers annuels conformes au SYSCOHADA révisé.

**Horaires : de 08h30 à 17h30 (avec 02 pauses cafés + déjeuner + cocktail)**

**Tarif : 356.700 TTC/personne**

**Inscriptions : [ey.brazzaville@cg.ey.com](mailto:ey.brazzaville@cg.ey.com)**

**[ey.pointenoire@cg.ey.com](mailto:ey.pointenoire@cg.ey.com)**



#### Ernst & Young

Brazzaville  
Immeuble des MUCODEC  
3<sup>e</sup> étage  
Bd. Denis Sassou Nguesso  
BP. 84 Brazzaville  
Congo

#### FFA Juridique & Fiscal

Pointe-Noire  
Tour Miroir  
Avenue Moe Kaat Matou  
3<sup>e</sup> & 4<sup>e</sup> étage - Entrée B  
BP. 5974 Pointe-Noire Congo



Diogène SENNY est formateur en gestion et en management, depuis plus de 15 ans en France.



22, rue Mbama Prosper—Près de la case de Gaulle  
A 5 minutes du Centre-ville vers la corniche  
Tél: (00242) 05 709 50 13/ (00242) 06 684 27 75  
E-mail: [ankh.gestion.conseil@gmail.com](mailto:ankh.gestion.conseil@gmail.com)  
Site: [www.ankhgestionconseil.com](http://www.ankhgestionconseil.com)

#### FORMATION EN MANAGEMENT INTERNATIONAL INTERCULTUREL

Le cabinet ANKH GESTION CONSEIL organise une série de formation, suivant le programme ci-après. Possibilité de formation intra entreprise sur demande. Pour tous renseignements, veuillez nous contacter aux numéros indiqués ci-dessus. Date limite d'inscription: le 20 juillet 2017

INTITULÉ	COÛT	DUREE	DATE	LIEU
Management d'équipe multiculturelle	300 000	2 jours	Du 08 au 09 aout 2017	Les formations se feront dans les locaux du cabinet, sis au n° 22 de la rue Mbama Prosper à Bacongo, près de la Case de Gaulle
Coopération interculturelle	300 000	2 jours	Du 10 au 11 aout 2017	
Expatriation	300 000	2 jours	Du 21 au 22 aout 2017	
Négociation interculturelle	300 000	2 jours	Du 24 au 25 aout 2017	
Management d'équipe interculturelle	300 000	2 jours	Du 28 au 29 aout 2017	



Promovacances

# FORFAITS YA POMBA

Des nouveaux  
forfaits Internet  
BALEZ à prix KDO

Compose \*121\*4#

AG Partners



# FORFAITS YA POMBA



LE RESEAU DES SMARTPHONES

## FORCE PUBLIQUE

# 60 sous-officiers des Fac formés en comptabilité et gestion

La 9<sup>ème</sup> session des stages des sous-officiers des corps de troupe et organismes affiliés en gestion comptable et financière et gestion des ressources humaines des Forces armées congolaises au titre de l'année 2017 s'est tenue du 8 mai au 30 juin à Brazzaville.

Ces stages s'inscrivent dans le cadre du projet gestion administrative et financière piloté conjointement par la coopération militaire française et la direction générale de l'administration et des finances au ministère de la Défense nationale. Une soixantaine de participants issus des Forces armées congolaises (FAC), de la gendarmerie nationale et de la police nationale y ont pris part. La formation s'est articulée autour de six modules de 7 heures par jour chacun. Pour la partie Gestion administrative et financière, les stagiaires ont été formés successivement dans les trois types de comptabilités (matières, deniers et denrées). Quant aux ressources humaines la formation s'est essentiellement basée sur la gestion des effectifs. Au final, les résultats obtenus par les stagiaires à l'issue des

examens sont : 17,05 pour la gestion des ressources humaines et 15,84 pour la gestion administrative et financière ; soit une moyenne générale de 16,44.

« A vous stagiaires particulièrement, les très bonnes notes, les très bons résultats que vous avez obtenus ne sont pas seulement une simple formalité. Il s'agit maintenant et à présent d'en faire une restitution. Il n'y a rien de mieux que de faire la pratique dans ce cas », a déclaré le commissaire en chef de 1<sup>ère</sup> classe, directeur général de l'administration et des finances au ministère de la Défense nationale, Eugène Alain Yves Aignan Mpara.

Une cérémonie de remise des attestations aux stagiaires a clôturé les deux sessions de formation.

**Guillaume Ondzé**

## COOPÉRATION MILITAIRE

# Le Congo et l'Italie signent un accord

Le gouvernement de la République du Congo, représenté par le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a signé le 27 juin à Rome (Italie) avec son homologue italien, Roberta Pinotti, un accord de coopération militaire et technique après d'âpres négociations entamées depuis deux ans.

L'accord prévoit dans l'un des articles une large place pour la formation des militaires congolais dans les établissements militaires italiens, d'assistance en matière de santé, d'acquisition d'équipements et de matériels, etc.

Par conséquent, en vue de l'application effective du présent accord et de faciliter les consultations en matière de coopération militaire, les deux parties prévoient l'institution d'une commission technique mixte qui réunira le Congo et l'Italie pour évaluer la pertinence des mesures proposées et l'opportunité de sa mise en œuvre.

Pour la délégation congolaise, cet accord répond à la doctrine diplomatique de diversification des partenaires, « Ce mécanisme juridique est indispensable pour maintenir les échanges réguliers entre les deux pays dans ce secteur », conformément aux dispositions du présent accord.

Signalons qu'en marge de la si-



Les deux ministres congolais et italien: échange des parapheurs

gnature de l'accord, le ministre a été invité à prononcer une allocution à la clôture de la réunion du Groupe des Amis du Golfe de Guinée G7 ++ sur la sécurité maritime tenue du 26 au 27 juin à Rome (Italie). Charles Richard Mondjo a mis en avant, en quelques lignes, présenté à cette occasion, les points saillants de l'expérience congolaise en matière de lutte commune contre les opérateurs illicites dans les eaux du Golfe de Guinée. « C'est à l'aune de la mise en œuvre du Cresmac et du Code de Conduite de Yaoundé que l'engagement du Congo peut être apprécié. En effet, les efforts du Congo sont portés sur la construction des

infrastructures, la mise à disposition des équipements et l'élaboration des bases de la politique de sûreté et de sécurité maritimes, etc. », a déclaré le ministre congolais de la défense nationale, Charles Richard Mondjo. A ce sujet il a cité une série d'actions du Congo en matière de sécurité et sûreté maritimes. « La réforme de la gouvernance maritime, en application des conventions en vigueur, est aussi un chantier ouvert dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de l'action de l'Etat en mer (...). »

Signalons que la présidence tour- nante de ce groupe est actuelle- ment assurée par l'Italie.

**G.O.**

## OMS

## Tedros Adhanom Ghebreyesus prend ses fonctions de directeur général

Elu le 23 mai 2017 par l'Assemblée mondiale de la santé qui réunit les Etats membres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus a pris ses fonctions le samedi 1<sup>er</sup> juillet, selon un communiqué.

Cet Ethiopien, médecin spécialiste du paludisme, âgé de 52 ans, succède à la chinoise Margaret Chan qui a dirigé l'OMS pendant plus de dix ans, soit depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Tedros Adhanom Ghebreyesus est le premier Africain à diriger cette agence onusienne. Avant sa désignation à la tête de l'OMS dont le siège est Genève (Suisse), il a été ministre des Affaires étrangères de son pays entre 2012 et 2016. Il a également occupé les fonctions de ministre de la Santé entre 2005 et 2012. Une lourde mission attend ce nouveau directeur général dans une organisation qui emploie 8.000 personnes, et est chargée de coordonner les réponses aux pandémies, telle qu'Ebola, et fixer des normes pour les systèmes de santé de tous les pays.

**Nestor N'Gampoula**

## RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION

## La cartographie pilote sera lancée en août prochain

La cartographie pilote afférente au 5<sup>ème</sup> Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) en République du Congo sera lancée en août prochain, a indiqué le directeur des enquêtes et des recensements à l'Institut national de la statistique (INS), Gabriel Batsanga.

Il s'est exprimé le 30 juin dernier à Owando dans le département de la Cuvette, à l'ouverture d'un atelier sur la finalisation du plan d'analyse, la validation du plan de tabulation et du manuel de l'agent cartographe.

«La préparation du recensement s'est matérialisée récemment par une descente des membres de l'équipe technique permanente dans tous les départements du pays dans le but de sensibiliser les autorités locales à la publication du décret et au lancement de la cartographie pilote», a déclaré Gabriel Batsanga, invitant les participants à l'atelier à faire montre d'engouement et de responsabilité.

Organisé dans le cadre du projet de renforcement des capacités en statistiques, études prospec- tives et planification pour la lutte



La photo de famille (Adiac)

contre la pauvreté (RESPEC), cet atelier a été ouvert par le sous-préfet d'Owando Jean Pascal Koumba. Il est financé grâce à un don de 239.945,94 dollars américains de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) au gouvernement congolais.

Le coordonnateur du RESPEC, Omer Claver Ivouba, a précisé que ce don de l'ACBF ne cou-

vrait pas spécialement cet atelier d'Owando, mais également un autre qui sera organisé prochainement sur la modélisation de l'économie congolaise.

«Nous attendons à ce que les résultats des travaux de tabulation apportent des données correctes qui puissent permettre d'avoir un recensement assez fiable», a-t-il dit.

Au nombre des objectifs visés

par le RESPEC figurent en bonne place l'amélioration de la gestion économique et la planification d'une croissance économique durable au Congo.

Le dernier RGPH organisé au Congo remonte en 2007. La population congolaise est actuellement estimée à 4,5 millions d'habitants dont environ 2/3 vivent entre Brazzaville et Pointe-Noire, deux plus grandes agglomérations du pays.

Le 5<sup>ème</sup> RGPH devait en principe se tenir en 2017, si le gouvernement n'était pas confronté aux difficultés financières dues à la baisse du prix de baril de pétrole sur le marché mondial.

Selon le chef du projet recensement à l'INS, Steve Mboko Ibara, la 5<sup>ème</sup> édition du RGPH qui aura lieu en 2018 comportera quelques innovations. Il s'agit à titre d'exemple de l'utilisation de la méthode CAPI (computer assisted personal interview) qui permettra aux agents recenseurs malgré l'endroit où ils se trouveront de saisir les données et de les envoyer directement à Brazzaville via Internet.

**Christian Brice Elion**

## CRÉDIT RENTRÉE SCOLAIRE

Pour une rentrée scolaire sans stress, je choisis BGFIBank Congo



- Taux préférentiel : 9%
- Offre valable jusqu'au 30 Septembre 2017

\* Voir conditions en agences

Ecoute - Qualité - Client

Tél.: 81 88

Email : eqccongo@bgfi.com

www.groupebgfibank.com



### CONCOURS D'ENTREE 2017 AUX CLASSES RENFORCEES DU LYCEE VICTOR AUGAGNEUR



#### APRES LE BEPC, FAIRE LE CHOIX DE L'EXCELLENCE

Pour la 8ème année consécutive, Total E&P Congo en partenariat avec la Direction Départementale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation et le Lycée Français Charlemagne, organise le concours des classes renforcées au Lycée Victor Augagneur.

Soixante (60) élèves de nationalités congolaises seront sélectionnés par voie de concours (niveau troisième) pour constituer deux classes de seconde.

Ce dispositif d'excellence offre un double cursus dans les filières scientifiques : série C pour le programme congolais et série S pour le programme français.

Total E&P Congo prend en charge les frais d'inscription aux examens, les manuels scolaires et met à la disposition des élèves un cadre d'apprentissage exceptionnel (laboratoires de sciences physiques et de sciences naturelles équipés, calculatrices scientifiques, bibliothèque, salle informatique... etc.)

Si tu as entre 13 et 16 ans, tu peux déposer ton dossier de candidature du 22 mai au 07 juillet 2017 aux adresses suivantes :

- Dans les locaux de Direction Départementale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation de Pointe-Noire (en face de l'agence Eclair au centre ville) ;
- Au Secrétariat du Lycée Victor Augagneur de Pointe-Noire ;
- A la représentation de Total E&P Congo de Brazzaville (villa Paule, avenue Bayardelle, en mur mitoyen avec la Direction Technique de Airtel).

Ce dossier sera constitué de :

- Notes du BEPC blanc de l'année en cours organisé par la Direction Départementale ;
- Moyennes générales de l'année en cours ;
- Bulletins scolaires des classes de 4ème et de 3ème ;
- 1 Copie de l'acte de naissance ;
- 2 Photos d'identité ;
- 1 Certificat de nationalité ;

www.cg.total.com  
 TotalCongo  
 Total E&P Congo  
 Avenue Raymond Poincaré  
 B.P. 761 - Pointe-Noire, République du Congo  
 Tél.: 00 (242) 94 60 00  
 Fax: 00 (242) 94 68 75

**07**  
**08** Août  
 2017

à la suite d'une présélection sur dossier.



## BUROTOP IRIS TELEFUNKEN

Le Géant allemand des téléviseurs



- LED 32" HD: **159 000 Fcfa**
- LED 40" FULL HD SMART: **299 000 Fcfa**
- LED 48" FULL HD SMART: **399 000 Fcfa**
- LED 55" FULL HD SMART: **549 000 Fcfa**
- LED 65" FULL HD SMART: **999 000 Fcfa**

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60  
 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

## CENTRAFRIQUE

## Le procureur spécial prend ses fonctions pour lutter contre l'impunité

**Le procureur et les juges de la Cour pénale spéciale créée en 2015 pour instruire et juger les multiples crimes contre l'humanité et les crimes de guerre commis en Centrafrique depuis 2003 ont prêté serment le 30 juin au Tribunal de grande instance de Bangui.**

À l'issue de la prestation de serment, le procureur, Toussaint Muntazini, a estimé que la tâche qui attend la cour est complexe mais que ses membres seront à la hauteur de la mission qui leur a été confiée. « Les défis sont immenses de juger des crimes sur le territoire centrafricain depuis 2003, alors que les groupes contrôlent une partie du territoire », a souligné ce colonel et magistrat de la République démocratique du Congo (RDC). « J'ai le sentiment de gratitude à l'égard du peuple centrafricain et du président (Faustin Archange Touadéra) qui m'a nommé Procureur spécial », a-t-il ajouté.

Au nombre des défis qui attendent le CPS figure surtout la problématique de l'amnistie générale pour les crimes commis, demandée par les chefs de groupes armés. Pour certains d'entre eux, cette question est la seule garantie d'un retour à la paix durable dans le pays. « La plus grande menace qui pèse sur l'avenir de cette Cour est le débat sur l'amnistie générale, sponsorisé par l'Union africaine. Les divisions au sein de la communauté internationale sur cette question fragiliseront son mandat », a estimé Natalia Dukhan, spécialiste de la Centrafrique à l'ONG Enough Project. « L'autre défi majeur pour la Cour est d'avoir la capacité de recueillir des témoignages et assurer

la sécurité des victimes dans un contexte où la loi, c'est les groupes armés », a ajouté l'analyste. Florent Geel de la Fédération internationale des droits de l'Homme (Fidh) a, pour sa part, reconnu que les menaces sont immenses mais qu'elles seront surmontées. « On a déjà accompagné des victimes congolaises à la Cour pénale internationale, pourquoi pas en Centrafrique ? Cela va être difficile, mais nous avons des protocoles et il faut le faire », a-t-il précisé.

La CPS qui compte 25 magistrats, dont 13 Centrafricains, 11 juges étrangers – parmi lesquels une Française, un Burkinabé et un Canadien – n'est pas encore opérationnelle. Pour des raisons techniques, elle devrait commencer ses enquêtes au mois d'octobre prochain. Entretemps, la Cour va mettre en place le règlement de procédures et de preuves, jusqu'à ce que tous ses membres puissent s'installer dans la capitale centrafricaine.

Dans un rapport rendu public en mai, l'ONU faisait état des crimes « les plus abominables » commis en Centrafrique entre 2003 et 2015. Ce document était rédigé dans le but, entre autres, de « proposer des axes prioritaires pour les futures enquêtes de la CPS ». Parmi ces axes prioritaires figurent « l'identification des personnes qui portent la plus grande responsabilité pour les crimes commis », « la participation systématique des institutions étatiques dans les violations graves », « la violence sexuelle sous toutes ses formes », ou encore « le recrutement d'enfants par toutes les parties du conflit »

**Nestor N'Gampoula**

29<sup>e</sup> SOMMET DE L'UA

## Des réformes attendues pour rendre efficace l'institution

**Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine se réuniront les 3 et 4 juillet à Addis-Abeba (Ethiopie), pour leur Conférence consacrée cette fois à la réforme de l'institution, avec la problématique du financement qui sera au centre des débats.**

Organisé sous le même thème de la session de janvier tenue également dans la capitale éthiopienne, à savoir « Tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse », ce sommet aura également à son ordre du jour une panoplie de questions importantes dont la paix et la sécurité sur le continent, en particulier les crises libyenne et somalienne, celles du Soudan du Sud, du Burundi, y compris la migration et le terrorisme. Le financement de la force conjointe du G5 Sahel lancée officiellement dimanche à Bamako (Mali) sera probablement évoqué à cette occasion. Outre ces sujets, il sera procédé à l'élection aux deux postes de commissaires aux Affaires économiques et aux Ressources humaines. Par ailleurs, l'adoption du budget 2018 de l'UA fera également partie de points qui seront examinés durant ces assises.

Pour ce qui concerne la réforme de l'organisation panafricaine, l'objectif est de garantir à l'UA son autonomie financière à travers l'instauration d'une taxe de 0,2% sur les importations de chaque pays. Ce qui devra permettre d'encaisser quelque 1,2 milliard de dollars afin de rompre avec la dépendance vis-à-vis de l'aide de l'Union européenne et des partenaires étrangers.

Le suivi de la mise en œuvre de la réforme de l'UA, qui se fait conformément aux décisions des sommets de juillet 2016 et janvier 2017, avait été confié aux présidents Paul Kagame (Rwanda), Idriss Déby (Tchad) et Alpha Condé (République guinéenne) et président en exercice de l'organisation).

En attendant la Conférence des chefs d'Etat, les travaux du 29<sup>e</sup> sommet ont déjà commencé au niveau des ambassadeurs. En effet, le Comité des représentants permanents (Corep) a débuté sa réunion depuis le 27 juin toujours dans la capitale éthiopienne. Cette rencontre a été suivie par la 31<sup>e</sup> session ordinaire du Conseil exécutif au niveau des ministres des Affaires étrangères des pays membres.

Dans son discours le 30 juin lors de cette session préparatoire de la Conférence des chefs d'Etat, le président de la Commission, Moussa Faki Mahamat, a souligné que « le dialogue, la réconciliation et la recherche de solutions consensuelles sont la seule voie pour la paix » en Afrique.

Parlant des migrants qui continuent de mourir en masse en mer pour tenter de gagner l'Europe, Moussa Faki Mahamat a affirmé qu'« il était temps d'agir par des mesures immédiates tout en accélérant les politiques à long et moyen termes de lutte contre la pauvreté, l'exclusion et la marginalisation qui sont à l'origine de ce drame ».

Rappelons que le 28<sup>e</sup> sommet de l'UA avait été marqué par le retour historique du Maroc au sein de l'organisation continentale.

**N.N'G.**

## ETOILE DU CONGO

## Emilienne Charlotte Lekoundzou prend provisoirement les commandes

**Les dirigeants de l'Association sportive Etoile du Congo (Asec) ont posé les bases de la renaissance de leur formation en choisissant le 29 juin Mme Emilienne Charlotte Lekoundzou pour conduire la Commission préparatoire.**

« Mme Emilienne Charlotte Lekoundzou est nommée présidente de la Commission ad hoc préparatoire à la tenue de l'assemblée générale de l'Association sportive Etoile du Congo. Le choix des membres de la commission ad hoc ainsi que la détermination des attributions de chacun sont laissés à la discrétion de la présidente de la commission », a annoncé le jeudi Dominique Dinga.

Mme Lekoundzou a, de son côté, promis donner le meilleur d'elle-même pour faire rayonner à nouveau l'Etoile du Congo. « J'accepte parce qu'il faut sauver l'Etoile du Congo. Si ce n'est que pour quelques mois, on va faire. On va se battre et tout ce que nous voulons c'est sortir l'Etoile du Congo de cette crise. Désormais nous sommes les frères et les sœurs. Sachez qu'à l'Etoile du Congo il n'y a pas que les hommes, il y a aussi des femmes qui se sont sacrifiées pour l'Etoile du Congo », a-t-elle indiqué avant de souhaiter que les dirigeants passent l'éponge sur tout ce qui s'est passé.

Ces déclarations prouvent bien que les Stelliens ont bien lavé leur linge sale en famille. Depuis près de deux ans, la famille de vert et jaune était divisée. D'un côté Mme Lekoundzou réclamait la tenue de l'assemblée générale en vue de donner du sang neuf à l'Etoile du Congo. Les autres, quant à eux, estimaient qu'Hamadi Baba devrait assumer ses fonctions jusqu'à la fin de son mandat en janvier de cette année. Malheureusement avant que ce mandat n'arrive à son terme, Hamadi Baba avait jeté l'éponge. André Obami Itou en sa qualité du président d'honneur lui a demandé au cours d'une réunion de réconciliation de revoir sa position. Le 4 avril de cette année, il a de nouveau démissionné, laissant l'Etoile du Congo sans président. L'acte d'Hamadi a eu une influence négative sur la prestation de l'Etoile du Congo au championnat et à la Coupe du Congo.

L'urgence a conduit à la mise en place de la commission préparatoire. « L'Association n'a plus de président général et il



**Dominique Dinga président des sages remettant les documents à Emilienne Charlotte Lekoundzou (Adiac)**

nous faut trouver un président général qui aura la charge de former son équipe », a précisé Dominique Dinga. Cette commission préparatoire, a-t-il précisé, assurera jusqu'à la tenue de l'assemblée générale le fonctionnement régulier de l'association à travers toutes les sections disciplinaires et notamment en pourvoyant celle-ci des dirigeants compétents, efficaces et dévoués ainsi qu'en logistique habituelle en toute circonstance. « Mon combat n'était pas d'être présidente d'une commission ad hoc mais plutôt d'aller droit au but, à l'as-

semblée générale. C'est l'assemblée générale qui peut renouveler les instances, mettre du sang nouveau pour que nous continuions à parler de l'Etoile du Congo. Notre intérêt principal, c'est d'abord sauver l'Etoile du Congo qui est vraiment en train de sombrer », a déclaré Emilienne Charlotte Lekoundzou.

**Les supporters invités à être exemplaires**

Elle a, par ailleurs, ajouté qu'elle n'est pas venue pour diviser mais pour renforcer davantage l'unité des filles et fils de l'Etoile du Congo. « Nous ne

porterons pas la responsabilité de la mort de l'Etoile du Congo pendant que nous sommes vivants et pendant que l'Etoile du Congo a dans sa gibecière plusieurs têtes qui peuvent la sauver. Mais ça dépend de notre façon de demander, de notre façon de faire, de travailler et de montrer notre amour les uns pour les autres », a-t-elle indiqué. Emilienne Charlotte Lekoundzou a invité les supporters au respect des dirigeants. « Si notre plaisir est de voir l'Etoile du Congo brillée, il faut aussi avoir le même plaisir de voir ceux qui financent l'Etoile du Congo venir en toute quiétude nous assister et assister aux entraînements. J'inviterai les supporters de l'Etoile du Congo à faire abstraction de toute violence et car il n'y a pas de haine au sport. »

Notons qu'Emilienne Charlotte Lekoundzou fût présidente de la Fédération congolaise de handball de 2001-2004 et ancienne joueuse et capitaine de l'Etoile du Congo et des Diables rouges des années 1964-1969. Elle est membre du Comité des anciens dirigeants généraux et sages de l'Etoile du Congo. Toutes ces fonctions ont pesé en sa faveur.

**James Golden Eloué**

## Euloge Landry Kolelas visite les installations de la société Congo Terminal

**Le ministre du commerce extérieur et de la consommation, Euloge Landry Kolelas a visité mardi 27 juin les installations de la société Congo Terminal au port autonome de Pointe-Noire. Il était accompagné de Laurent Palayer, Serges Bernard César Bouya respectivement directeur général de la société Congo Terminal et directeur général adjoint du Port Autonome de Pointe-Noire et divers invités**

S'expliquant ainsi sur le sens de la visite du ministre, Laurent Palayer a expliqué qu'il tient à remercier très sincèrement le ministre du commerce extérieur et de consommation qui a bien voulu répondre aussi gentiment, rapidement et favorablement à cette invitation en vue de visiter les installations de Congo Terminal. Ainsi pour le directeur, beaucoup de choses ont été réalisées depuis le démarrage des activités de Congo Terminal le 1er juillet 2009, des investissements de 250 milliards de francs CFA ont été déjà réalisés à la fois en terme d'infrastructures, du matériel et d'équipements.

« Nous ne comptons pas nous arrêter là, le processus de développement de déploiement de matériel et d'investissements est toujours en cours. Nous avons réalisé une partie des missions qui nous avaient été confié par les autorités congolaises en vue du démarrage et de l'octroi de cette concession. Il s'agit de l'amélioration et du développement des infrastructures portuaires qui réduisent et répondent en partie le passage du cout portuaire. Cela a permis de consacrer le port de Pointe-Noire en général et Congo Terminal en particulier comme plate forme de transbordement de référence dans la sous-région. Nous avons largement contribué au démarrage du corridor qui constitue l'un des axes essentiels de développement pour l'économie du Congo.

*Ainsi de par sa position géographique, le port de Pointe-Noire va pouvoir desservir l'ensemble du bassin du Congo jusqu'à la Centrafrique mais*



*aussi la République démocratique du Congo », a-t-il indiqué.*

L'orateur a aussi ajouté que l'amélioration des infrastructures portuaires a occasionné la réduction du temps moyen de livraison d'un conteneur de 28 jours à 14 jours.

L'objectif est de réduire cette livraison à un délai de moins de dix jours voir une semaine. « Cela nous rapprochera à ce qui se pratique déjà en Amérique du Nord, en Europe ou en Asie. La réduction du temps de passage est très capitale dans la mesure où elle permet d'améliorer la qualité de service aux armateurs. Les navires escalesnt beaucoup plus rapidement et passent moins du temps

plusieurs années. Nous contribuons ainsi à la réduction du panier de la ménagère » a conclu Laurent Palayer.

Le ministre a pour sa part reconnu le travail laborieux effectué par la société Congo Terminal en vue de la modernisation du port de Pointe-Noire. « Il ya quelques années, le port de Pointe-Noire n'était pas dans son état actuel, il a bénéficié des gros investisse-

à quai, ceci conduit à l'amélioration de la concurrence chez les armateurs. Les lignes maritimes réduisent de faite leur taux de frets, ce qui fait que le coût d'importation d'un conteneur a été réduit par trois par rapport à ce que cela a été avant pendant

ments pour le bien du pays. Nous sommes ici pour accompagner la société Congo Terminal, cette société est au centre des échanges commerciaux en République du Congo », a dit Euloge Landry Kolelas.

## VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI  
à VENDREDI (9h-17h)  
et SAMEDI (9h-13h)

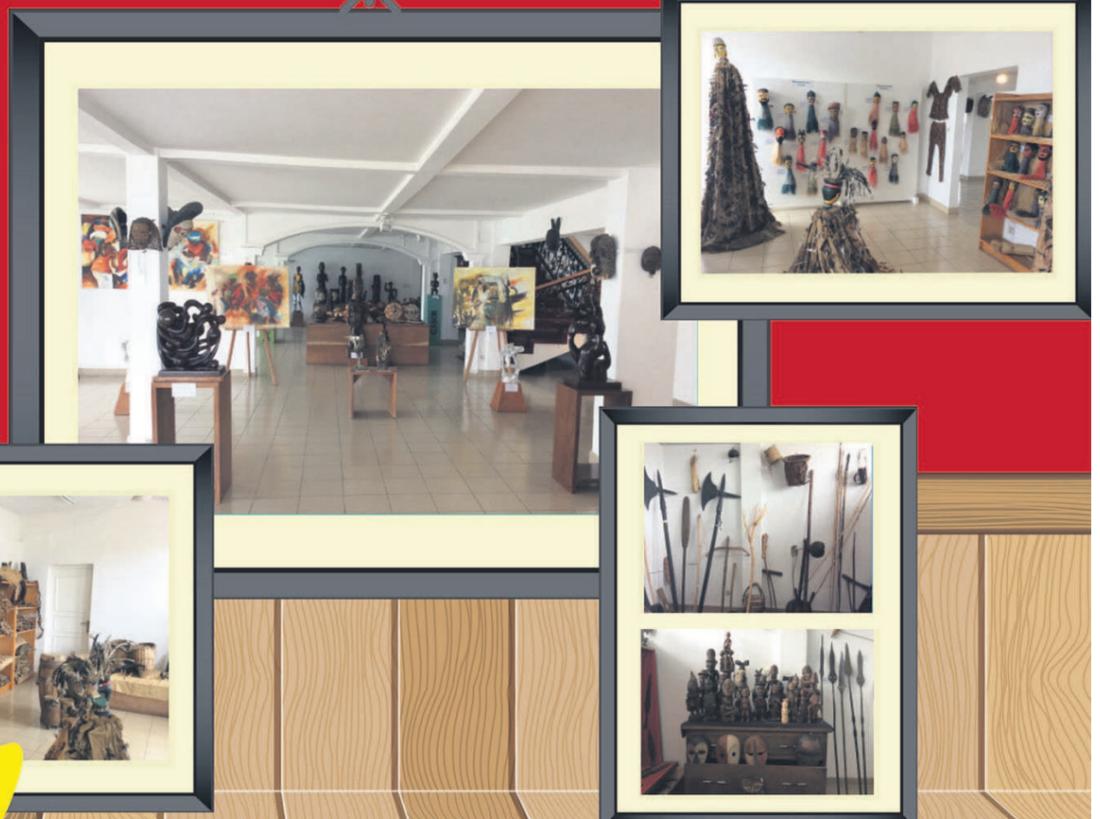
Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE

Musée  
du Bassin du Congo

galerie CONGO  
ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition  
à la Modernité

situé 84 Boulevard Denis Sassous Nguesso  
Immeuble les manguiers - Mpila  
dans l'enceinte des Dépêche de Brazzaville

VOTRE  
NOUVELLE  
**fnac**  
EST OUVERTE

Avenue Amilcar Cabral Brazzaville

**fnac**

1000000000

## HUMEUR

# Le visage déplorable de la musique d'aujourd'hui

On ne le dira jamais assez, la musique produite par la plupart des jeunes aujourd'hui affecte négativement nos mœurs. La chose devenant criarde et dangereuse, il faut en fustiger. Car il est actuellement très gênant d'écouter une suite musicale avec sa famille. Cette musique faite d'insanités et de paroles obscènes de toute sorte est une antivaleur à s'en débarrasser. Ailleurs, on parlerait même d'une crise d'inspiration qui serait en train d'affecter des jeunes artistes-musiciens.

Tenez, des jeunes artistes-musiciens qui excellent dans cette pratique de l'impudicité musicale brandissent comme argumentaire : « *Ce sont ces insanités sonores qui font vendre leurs chansons* ». Et pourtant dans toute société, il y a des normes sociales qui sont des axiomes à respecter pour une bonne « enculturation », disons mieux pour une socialisation normale. Est-ce à dire que s'il n'y avait pas ces paroles obscènes et indigestes, ces disques ne seraient pas bien vendus ? C'est bizarre et regrettable, car les fonctions mêmes de la musique sont sabotées par ces chansons au rabais. Des chansons du genre, « eloko yango nini », « biloko yanzoto eningana » sont porteuses d'une image honteuse et impudique.

Oui, ces chansons dans lesquelles parfois des noms des autorités sont associées aux insanités sonores persistent à cause du défaut d'un Conseil national de censure musicale qui aurait pour principale mission d'arrêter ces grossièretés et ces digressions qui enlèvent de ces chansons leur substance sociale éducative. Tirons au hasard un échantillon d'une trentaine de productions musicales d'une génération d'artistes-musiciens d'aujourd'hui, on remarquera qu'à peine 25% desdites chansons traitent des thèmes d'une bonne facture et au contenu appréciable. Par contre les 75% sont faites de ramassis incongrus au contenu plat blessant ainsi la pudeur.

Nous nous demandons pourquoi les titres comme « Ancien combattant », « Marja », « Missengue » peuvent être écoutés en famille sans gêne. C'est tout simplement parce qu'ils sont de bonne facture. N'ayez pas honte de le dire. De nombreuses chansons sont aujourd'hui des vraies souillures sociales. Et quant au visuel à la télé, c'est une autre paire de manches, des clips musicaux laissent à désirer, car ils tendent pour la plupart à la nudité. Ces bizarreries sociales sont bien servies aux enfants qui les chantent « crues » devant les parents. Quelle ignominie !

Ainsi, la persistance de ces chansons dites immorales affecte bien l'éducation de la jeunesse. Et cela porte aussi préjudice, il faut le dire, aux efforts déployés par les pouvoirs publics pour la moralisation de la jeunesse. La balle est donc du côté des autorités culturelles habilitées pour arrêter cela, sinon le risque est grand de voir que la musique au lieu d'éduquer, d'égayer et de distraire sainement ou de consoler serait en train d'aggraver la perversion sociale. C'est la dépravation des mœurs.

**Faustin Akono**

## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

## La République du Congo renforce la sécurité maritime

**Les délégués impliqués dans la lutte contre les déversements d'hydrocarbures en mer ont participé à un atelier du 27 au 29 juin à Pointe-Noire pour raffermir leurs connaissances dans la sécurisation maritime**

Pendant trois jours, ces délégués ont appris les bonnes pratiques pour établir et gérer des opérations de gestion des déchets et de lutte contre les déversements accidentels d'hydrocarbures en mer. Avec l'aide des consultants internationaux, ils ont alterné les présentations techniques, les discussions et les exposés en mettant en avant des systèmes qui interviennent en amont sur le contrôle en laboratoire et la collecte des déchets souillés en aval, toute la logistique utile pour le confinement du stockage, du transport et du traitement en vue de l'élimination totale.

En effet, les déversements accidentels des hydrocarbures en mer constituent un risque de pollution du milieu marin. La République du Congo, dont l'industrie pétrolière est déterminante et prépondérante au niveau du continent africain et qui dispose d'une façade maritime de 170 KM et un port en eau profonde n'échappe pas à cette pollution. En dépit de nombreux avantages tirés de l'exploration et de l'exploitation



Le présidium de l'atelier Crédit photo/Adiac

des ressources naturelles marines et du plateau continental, la République du Congo devient aussi vulnérable parmi tant d'autres Etats exposés aux marées noires. Pour renforcer la protection de l'environnement marin, le ministère des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande a organisé un atelier national sur la gestion des déchets souillés en cas de déversement d'hydrocarbures en mer, afin de permettre aux délégués impliqués dans cette lutte d'accroître leurs connaissances et leurs compétences.

Cet atelier s'est arrimé au plan national d'intervention d'urgence en cas de déversement massif d'hydrocarbure, institué en 2001 par le gouvernement congolais. Ce plan a été plusieurs fois testé depuis son élaboration, notamment en 2006, 2009, 2011 et en 2016 lors de l'exercice sur la communication transfrontalière en

cas de pollution marine. Ces exercices avaient permis à l'ensemble des maillons de la chaîne de lutte contre la pollution marine d'assimiler des réflexes de base en cas d'action ou de réaction, en situation de crise. Clôture des travaux de cet atelier, la directrice générale de la Marine marchande, Colette Gandou, a d'abord remercié l'organisation maritime internationale (OMI) et l'association internationale de l'industrie pétrolière et gazeuse pour les questions environnementales et sociales pour leur appui quant à la tenue de cette activité avant de déclarer : « *Cette activité apparaît comme une suite logique à l'exercice de simulation du plan national, d'intervention d'urgence. Elle vient une fois de plus redorer le blason des activités maritimes dans le cadre de la protection de l'environnement marin dans notre pays* ».

**Hugues Prosper Mabonzo**

## SALON DE L'ARTISANAT

## Clôture de la 1<sup>re</sup> édition

**Débutée le 15 juin sur le thème « Artisanat congolais face aux défis de l'innovation, de la créativité et de la compétitivité », cette édition a duré seize jours et s'est achevée le 30 juin sous le patronage d'Armand Bienvenu Vouidibio, Jean-Claude Demaboud, Armel Didas Kouakoua Kedjouani respectivement directeur de cabinet de la ministre des Petites, moyennes entreprises et de l'Artisanat et du secteur informel, commissaire général du Salon de l'artisanat de Pointe-Noire et représentant du GRET au Congo accompagnés de quelques autorités préfectorales et municipales, des artisans et de divers invités.**

Le salon s'est fixé divers objectifs et se positionne comme une vitrine d'exposition-vente des produits artisanaux de qualité, un pôle d'animation et de vulgarisation des filières, un espace d'échange, d'émulation et de compétitivité des artisans et de leurs produits. Dressant le bilan technique de la présente édition, Jean Claude Demaboud a expliqué que la première édition de ce salon a tenu ses promesses. Conformément au degré de mobilisation des artisans, des exposants, des participants et l'admiration des visiteurs, cette édition a déclenché un enthousiasme et une admiration particuliers que l'on peut se permettre de dire que pour un coup d'essai c'était un coup de maître. « *L'évaluation provisoire de cette édition donne les résultats suivants, 83 exposants sur 110 personnes attendues, la répartition des exposants par secteur d'activités a donné les résultats suivants, 40 exposants pour l'artisanat de production, 32 exposants*

*pour l'artisanat de service et 11 exposants pour l'artisanat d'art. Le nombre de visiteurs au cours de cette édition avoisine 72 personnes par jour, le chiffre d'affaire total réalisé pendant la période du 22 au 29 juin s'élève 7 millions de francs cfa effectués sur 2573 paiements électroniques via Airtel Money, les prix d'achat des produits varie entre 500 et 100 mille F CFA, la valeur journalière des ventes se chiffre 450 mille F CFA par jours, le pouvoir d'achat moyen est estimé 1500 F CFA* », a-t-il signifié.

Clôture ainsi cette édition au nom de madame la ministre, Armand Bienvenu Vouidibio a rappelé l'ambition de son ministère sur le soutien des artisans en vue de faire de l'artisanat le premier employeur en République du Congo. « *Je voudrais profiter du thème de cette édition pour dépasser le slogan et passer aux actes, c'est pourquoi au nom de madame la ministre des Petites, moyennes entreprises et de l'Artisanat et du Secteur informel, j'invite*

*instamment les artisans et les compagnons, les gestionnaires administratifs et les amis de l'artisanat à se mobiliser en vue de s'ouvrir à la modernité grâce à l'utilisation des équipements et des outils du temps actuel mais aussi de mieux valoriser les métiers artisanaux pour mieux attirer les jeunes en situation de chômage* », a-t-il indiqué.

Notons que la 1<sup>re</sup> édition du salon de l'artisanat de Pointe-Noire est un espace d'échange économique à vocation nationale, sous régionale et internationale organisé sous l'égide du ministère des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel, en partenariat avec le GIAC et l'appui technique du GRET, sur financement de l'Union européenne et cofinancement de l'Agence française de développement à travers le projet Partag mis en œuvre avec le GRET et le GIAC. Cette édition a été appuyée financièrement par la société de téléphonie mobile Airtel Congo et l'établissement de micro-finance Crédit Muprocom. Ce salon a été aussi marqué par la remise à la première promotion du Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) aux apprentis des métiers du secteur de l'artisanat, des gadgets à quelques invités et des attestations de participation aux artisans.

**Séverin Ibara**

## CAEN

## Durel Avounou passe professionnel



Durel Avounou a signé un contrat professionnel en faveur du SM Caen (crédit photo SMC)

Arrivé au SM Caen, avec Exaucé Ngassaki, en octobre 2015, Durel Avounou vient de signer un contrat professionnel de 3 ans en faveur du club normand. «*Quand il est arrivé chez nous, Durel a signé un contrat Elite, soit deux ans comme stagiaire + trois en tant que professionnel*», indique Alain Cavégli, le directeur sportif du Stade Malherbe.

Présent avec les pros depuis la reprise, Durel Avounou doit désormais faire son trou dans le noyau pro: «*Durel a un avantage. C'est un gaucher. Et dans l'axe, il y en a très peu. Il a un très bon pied. Il fait mal dans les duels. Il est bon dans le domaine aérien*», décrit le Directeur sportif du SMC. «*Maintenant, c'est à lui de travailler et de montrer ses qualités*».

Camille Delourme

Ligue Europa, match aller du 1<sup>er</sup> tour préliminaire

Mervein Ndockyt était titulaire lors de la défaite du FK Tirana sur le terrain du Maccabi Tel Aviv (0-2). Le match retour aura lieu en Albanie le 6 juillet. Contrairement à Ndockyt, convoité et en instance de départ, Moïse Nkounkou n'était pas dans le groupe. L'international congolais ne se serait pas présenté pour la reprise de l'entraînement, le 15 juin.

C.D.

## BASKETBALL

## Le président de la Fédération rassure les professionnels

Les basketteurs Viny Okouo, champion d'Europe avec le club espagnol d'Unicaja, Cédric Béléméné (Miami, USA) et Romaric Béléméné (Espagne), ont été reçus par le ministre Bruno Jean Richard Itoua, président de la Fédération congolaise de basketball (Fecoket). Les questions liées à l'avenir du basket congolais, les encouragements à l'endroit de cette nouvelle génération qui a le vent en poupe, étaient au menu des échanges.

L'échantillon de basketteurs de la diaspora, notamment ceux reçus par le président de la Fecoket, qui ont tout donné cette saison avec à l'esprit l'idée de venir défendre le Congo à l'Afro-basket, n'ont pas caché leur déception du désistement de leur pays quant à l'organisation de la compétition continentale qu'il devrait abriter. Ils ont en effet peur car, si les sanctions qui seront infligées au Congo s'étalent sur une longue durée de non-participation à l'Afro basket, leur carrière prendra un coup. «*Dans nos clubs respectifs, nous avons travaillé de sorte à être au mieux de notre forme afin de participer à la Coupe d'Afrique que notre pays devrait abriter. Le désistement du Congo nous a quand même fait mal*», a déclaré Viny Okouo. En réponse, le président de la Fecoket a expliqué que le basket congolais n'est pas mort pour autant. «*Nous vous délivrons ici un message d'espoir. La Fédération*



Le président de la Fecoket en compagnie des basketteurs /crédit photo Adiac

tion va s'employer à emmener ce potentiel au plus haut niveau. Des compétitions seront permanentement organisées, des clinics également », a-t-il indiqué. Bruno Jean Richard Itoua a par ailleurs souligné que la Fecoket créera des conditions de suivi des basketteurs congolais évoluant à l'étranger dont le nombre s'accroît jour après jour pour qu'aucun talent ne soit oublié ou mis au bord de la route. «*La Nation est toujours reconnaissante de ses fils dont elle est toujours fière* », a fait savoir le président de la Fecoket. Pour sa part le secrétaire général du Comité national olympique et sportif congolais (Cnosc), Jean Paul Ngaloua, a également rassuré que la Cnosc a déjà pris langue avec l'Union des confédérations. Il n'y a pas à se

décourager.

En rappel, tous les basketteurs professionnels reçus par le président de la Fecoket ont commencé leur carrière ici à Brazzaville. Leur talent, révélé au grand jour à travers les compétitions dans le pays, les a propulsés au haut niveau. Viny Okouo évolue en Espagne avec pour club Unicaja, Cédric Béléméné est en division 1 aux Etats-Unis avec Miami Dade University et Romaric Béléméné est également en Espagne au club Unicaja mais il est prêt à Manresa en division première également. Ils ont encouragé la Fecoket et la ligue de Brazzaville pour le travail qui se fait afin de développer le basketball congolais qui a des grands défis à relever.

Romérique Nerplat Makaya

## RÉFLEXION

## Afrique-France : oser enfin regarder la vérité en face !

Il est clair aujourd'hui que si la France et les nations européennes qui l'entourent veulent lutter efficacement contre les désordres qui les guettent - attaques terroristes sur leur sol, afflux irrépressible de migrants vers leurs côtes, croissance exorbitante des dépenses qui en découlent - il va leur falloir changer radicalement de politique à l'égard des pays du grand Sud. Même si, en effet, leurs opinions publiques n'en ont pas encore conscience et même si leurs dirigeants refusent toujours de regarder la vérité en face, ce sont les erreurs qu'elles n'ont cessé de commettre tout au long des derniers siècles qui se trouvent à l'origine de ces dérives mortelles.

En asservissant les populations de l'Afrique afin d'exploiter les gigantesques richesses naturelles que le continent détenait sans se préoccuper réellement d'aider ces mêmes populations à élever leur niveau de

vie, à créer les grandes infrastructures nécessaires pour asseoir leur développement économique sur des bases solides, à former les générations présentes et futures, à bâtir des Etats dotés d'administrations efficaces les puissances de l'hémisphère nord, la France et l'Angleterre en tête, ont créé les conditions d'un désordre qui se retourne aujourd'hui contre elles. Fait plus grave encore elles ont tenté, et tentent d'ailleurs toujours, d'imposer à ces mêmes populations des modes de gouvernance publique qui ne tiennent aucun compte des mœurs et des traditions africaines et qui, d'ailleurs, montrent aujourd'hui leurs limites dans leur propre espace géopolitique.

Si le nouveau président français, Emmanuel Macron, et ses partenaires du Vieux continent veulent nouer avec l'Afrique des liens forts qu'ils réparent donc les dommages causés par les erreurs dramatiques

de leurs prédécesseurs: qu'ils reconnaissent publiquement les crimes, les abus, les vols de toute nature qui sont à l'origine des difficultés que doivent surmonter les dirigeants africains; qu'ils rendent à l'Afrique ce qui leur a été volé, ou du moins qu'ils proposent aux dirigeants africains de mettre en place l'équivalent du Plan Marshall américain qui permit à l'Europe de se reconstruire au sortir de la deuxième guerre mondiale; qu'ils s'abstiennent d'intervenir sur le terrain sous de faux prétextes comme ils l'ont fait de façon désastreuse en Libye et qu'ils accompagnent les différentes communautés du continent dans la mise en place de systèmes de sécurité efficaces; qu'ils mettent un terme aux agressions judiciaires, médiatiques et autres menées depuis leur propre sol par des forces obscures sous prétexte de défendre les droits de l'homme et de lutter contre la corruption; qu'ils se comportent donc comme des par-

tenaires loyaux et non comme des capitalistes mûs par les seuls ressorts de l'argent et de la puissance comme ce fut le cas tout au long du siècle précédent.

Il n'est pas d'autre voie à suivre pour les nations du Vieux continent, la France tout particulièrement, que d'oser enfin regarder la vérité en face. Et pour cela de proposer aux dirigeants africains de se réunir dans un lieu emblématique du continent comme Brazzaville pour y jeter les bases d'une nouvelle politique de coopération qui seule permettra aux Européens de résoudre les problèmes apparemment insolubles que leur inconscience, leur suffisance, leur égoïsme, leur mépris non exprimé du Tiers-monde soulèvent dans le temps présent.

Une belle voie à explorer pour celui ou ceux qui entendent inscrire une trace durable de leur passage dans la grande Histoire.

Jean-Paul Pigasse